

Réunion des Délégués du Personnel

Service ISO Toulouse

15 octobre 2014

COLLEGE UNIQUE			
TITULAIRES	PRESENT	SUPPLEANTS	PRESENT
Gilles BEAUFILS	X	Grégoire LEWIS	
Suzel LAVAGNE		Fabien MESSAGER	X

Présents direction :

Alain WISLEZ
Stéphanie GIRAUD

Suivi des questions précédentes :

1. La Direction a-t-elle identifié une interface moyens-généraux locale depuis la réunion DP du mois de juillet ?

Réponse : Nous sommes en cours de décision.

2. La note de nomination du nouveau REL Sécurité est-elle parue ?

Réponse : La note de nomination est en cours d'élaboration.

3. Futur bâtiment TS & TCS à Toulouse : suite à la réunion du CE de TS du 30/09/2014, la Direction peut-elle communiquer sur la position finale du Groupe ?

Réponse : La direction n'est pas en mesure de communiquer sur la position finale du groupe.

Questions nouvelles :

4. Futur bâtiment TS & TCS : le 25 mars 2014 avait lieu une réunion du CE de Thales Services dont l'ordre du jour était : « Information en vue d'une consultation ultérieure sur le principe d'un déménagement du site de Thales Services – PTC ». Les équipes de TCS étant autant concernées par ce déménagement que les équipes de TS, la Direction peut-elle expliquer pourquoi une telle information n'a pas été effectuée à l'occasion d'une réunion du CE de TCS ?

Réponse : Le CHSCT de TCS a été informé très en amont du projet de déménagement dont l'échéance est lointaine. Le CE de TCS sera informé au cours de la réunion mensuelle du mois d'octobre 2014 et sera consulté lorsque l'emplacement définitif sera arrêté. Le décalage d'information entre les deux sociétés s'explique par le fait que le projet concerne majoritairement la société TS et que les débats ont d'abord été initiés au sein des instances de TS.

5. À l'occasion de la célébration des 20 ans du partenariat entre Thales et le Cnes, un certain nombre de clients ont été invités à assister à la journée du 23 octobre. Pour éviter tout impair auprès des clients, serait-il possible de communiquer auprès des responsables de comptes/chefs de projets le nom des clients participants à cet événement ?

Réponse : La liste sera transmise aux collaborateurs ayant une interface clients.

6. Problème du stationnement au PTC : plusieurs salariés TCS qui s'étaient garés sur des places Gevolys (en l'absence d'autres possibilités) se sont vus bloqués par des véhicules de salariés Gevolys. Pour éviter que les relations s'enveniment entre TCS et Gevolys, la Direction peut-elle envisager la location de places de parking supplémentaires ?

Réponse : Alain Wislez prend l'action de se rapprocher de la société Gevolys.

7. La réorganisation récente du pôle commercial n'est pas forcément bien comprise par les salariés. La répartition des domaines d'activité entre les différents acteurs peut-elle être précisée ? D'autres personnes (que celles identifiées dans le pôle commercial) peuvent-elles intervenir auprès des clients ?

Réponse : La note présentant la nouvelle organisation commerciale a été publiée en juillet 2014, avec une répartition précise des comptes clients entre les deux commerciaux. Cette note est mise en ligne sur l'intranet TCS Toulouse. La note ne précise que les clients grands comptes. Pour les autres clients, le contact est notre Responsable Commercial.

> **Lien intranet**

8. Les « plantages » des postes Mobility pour les salariés travaillant en Wifi (Zone 4 PTC et Cnes) sont insupportables pour les salariés concernés. Cela signifie un redémarrage complet du PC en moyenne 5 fois par jour, et la perte régulière de données. Que peut faire la Direction à court terme pour régler ce problème ?

Réponse : Les salariés concernés peuvent appeler le service desk mobility (01 73 22 31 64) pour permettre de diagnostiquer le problème technique rencontré. Pendant les heures ouvrées, au PTC appeler le 3915.

En parallèle, une demande d'investigation sera faite à la DSI.

9. Les salariés de Toulouse constatent que, comparé à leurs homologues de Vélizy, Cristal ou même d'autres entités du Groupe, un ou plusieurs niveaux hiérarchiques supplémentaires les séparent du PDG. Comment cela se justifie-t-il étant donnée la petite taille de l'équipe de Toulouse ?

Réponse : Toute organisation est élaborée pour répondre aux besoins de l'activité. Il n'y a pas de règle concernant le nombre de niveaux hiérarchique.

Il n'y a pas eu de changement de nombre de niveaux hiérarchiques au sein d'ISO depuis 2009. Il y a eu un changement du nombre de niveaux hiérarchiques jusqu'au PDG lors du rattachement à la direction ITS en juillet 2011.

10. Point économique ISO

Réponse : Le point économique a été présenté dans le cadre de la plénière début octobre. Une actualisation sera faite le mois prochain.